

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DE L'AVEYRON

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

DE VEZINS DE LEVEZOU

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	9
Date de la convocation		
13 juillet 2022		

Séance du 22 juillet 2022

L'an deux mille deux, le vingt-deux juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel AYRINHAC, Maire.

Présents : Daniel AYRINHAC, Daniel JALBERT, Chantal CHASSAN, Marie-France SEILLIER, Arnaud VIALA, Jean-Marie BANCAREL, Georges CLUZEL, Gabrielle MAYMARD, Patrick BATTANDIER,

Absents :

Excusés : Jérôme PASCAL, Achille AMET, Angélique ANDRIEU, Marie-Christine COLIN.

M. Jérôme PASCAL a donné pouvoir à Mme Chantal CHASSAN, M. Achille AMET a donné pouvoir à M. Daniel AYRINHAC

Secrétaire de séance : Gabrielle MAYMARD,

38 / 2022

Objet : Subventions aux associations

Monsieur le Maire présente au conseil municipal deux demandes de subventions des associations.

Il propose à l'assemblée de délibérer sur ces demandes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de verser les subventions suivantes :

Familles rurales	26 349.00 €
CCJA Lévézou	300.00 €
TOTAL	26 649.00 €

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Copie certifiée conforme,*



Le Maire
Daniel AYRINHAC